

Sidoine revient de Lourdes

21 octobre 2012

[Print](#)

"Sidoine revient de Lourdes", MSC, n°275, juillet-août 1976, p.2.

Sidoine revient de Lourdes

Question 1

A votre Cité de Lourdes pendant la saison 1975, vous avez hébergé combien de pèlerins et servi combien de repas ?

Réponse

Pèlerins hébergés : 15.213

Repas servis : 108.172

Question 2

- Est-il exact qu'au moment de la fondation de la Cité de Lourdes, un expert avait parié qu'au bout de cinq ans la gratuité serait en échec et que la Cité s'alignerait sur les tarifs de l'hôtellerie ?

Réponse

- C'est exact. il a perdu son pari.

Question 3

- Je trouve anormal la gratuité totale et il faudrait trouver une formule pour que chacun participe, même s'il ne peut pas offrir beaucoup.

Réponse

- La formule existe. Chaque pèlerin hébergé à la Cité reçoit une enveloppe sur laquelle est imprimé le texte suivant :

« J'ai la joie d'être à Lourdes...

Si j'étais resté chez moi j'aurais dépensé quelque chose pour mes repas !

Y ai-je songé ?

Si je dépose dans cette enveloppe le montant de cette dépense - si petite soit-elle - ce geste me fait participer, avec tous ceux qui ont construit et équipé cette Cité, à l'accueil des pèlerins qui ne sont jamais venus à Lourdes.

Merci. »

Question 4

- Je suis hôtelier. Je connais mon métier. Je sais ce que c'est que de servir exactement 60 repas et de coucher 20 voyageurs. Or, vous servez plus de 1.000 repas quotidiens et vous logez 500 personnes en utilisant pour cela des bénévoles. Cela me semble incroyable.

Comment faites-vous ?

Réponse

► Cela tourne ainsi depuis vingt ans. Il y a un truc. Venez sur Place. Cela vaut la peine de regarder de près.

Question 5

- Combien de temps faut-il pour bien connaître la Cité ?

Réponse

► En une heure vous apprécierez le paysage. En un jour vous découvrirez la paix de la forêt et le silence de la chapelle. Au bout d'une semaine vous vous apercevrez que cette Cité est un carrefour de « cas » douloureux et discrets arrivant de partout.

Question 6

► Je ne dispose d'aucun revenu. Je ne peux pas vous envoyer un seul centime pour votre Cité. Et je suis trop vieux pour venir vous aider. Alors, que me reste-t-il à faire ?

Réponse

► Il vous reste à regarder autour de vous dans votre quartier : vous découvrirez tous ceux qui n'ont jamais pu venir à Lourdes et qui attendent - sans l'avouer - qu'on les invite à utiliser l'hospitalité de la cité...

Question 7

► La visite de la Cité de Lourdes a été pour mes paroissiens une découverte. Le Secours Catholique devrait organiser le même système de visite pour chacune de ces Cités-Secours. Pourquoi ne le faites-vous pas ?

Réponse

► Ce n'est pas possible. Lourdes est un cas exceptionnel : parmi les 30 hectares de son domaine on peut facilement faire circuler des milliers de visiteurs. Les autres Cités-Secours sont des immeubles où des services sociaux travaillent sans arrêt. Donnez-nous l'adresse de ceux que cela intéresse : nous leur enverrons une documentation sur nos autres Cités-Secours.

Question 8

► Parmi les pèlerins hébergés à la Cité de Lourdes, vos statistiques indiquent une forte proportion de pèlerins venant des pays au-delà du rideau de fer. On prétend que ces pèlerins tranchent sur l'ensemble par leur aspect douloureux. Est-ce exact ?

Réponse

► Il serait inexact de les présenter comme des persécutés. Mais ils donnent tous l'image d'une chrétienté aux libertés singulièrement réduites.

Question 9

► Pouvez-vous faire un bilan général des services rendus par la Cité de Lourdes depuis sa fondation ?

Réponse

► Sidoine a plutôt envie de faire un bilan des services rendus par les pèlerins hébergés : ils nous ont appris à deviner la leçon de Bernadette, cette pauvre fille voyait plus clair que nous

tous.

Question 10

► Je veux que ma contribution soit affectée uniquement à la Cité-Secours de Lourdes, comment faire ?

Réponse

► Utilisez le C.C.P. spécial : Cité-Secours Saint-Pierre, Lourdes C.C.P. 13.640-37 Paris.

Merci beaucoup.

URL source:<https://www.fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1976/sidoine-revient-de-lourdes>